Le littoral – 14 février 2025

Les centres sociaux du département dans la tourmente

Le fil infos. Solidarité. Réunis à Tonnay-Charente jeudi 6 février, les représentants des 24 centres charentais-maritimes ont tiré la sonnette d'alarme.

Publié le 14/02/2025 à 01h16, mis à jour le 14/02/2025 à 09h15

Les représentants tiennent en main les affiches et slogans qui montrent leurs difficultés. © C.C.M.

Les centres sociaux du département dans la tourmente

SOLIDARITÉ. *Réunis à Tonnay-Charente jeudi 6 février, les représentants des 24 centres charentais-maritimes ont tiré la sonnette d'alarme.*

Les représentants tiennent en main les affiches et slogans qui montrent leurs difficultés. © C.C.M.

Les représentants des 24 centres sociaux de Charente-Maritime, qu'ils soient bénévoles ou salariés, étaient réunis jeudi 6 février à Tonnay-Charente, à l'appel de la Fédération des centres sociaux de Charente-Maritime, pour faire un bilan, un an après les grandes manifestations de janvier 2024.

Organisées à La Rochelle, ces mobilisations visaient à alerter les pouvoirs publics sur les graves difficultés financières auxquelles les centres sociaux allaient être confrontés à l'échelle nationale. En effet, bien que des mesures de revalorisation salariale des animateurs aient été adoptées – une nécessité toujours incontestable –, elles n'ont pas été accompagnées des financements adéquats, ce qui demeure toujours le cas aujourd'hui. Cette rencontre avait donc pour but d'évaluer la situation, de recueillir des témoignages et d'explorer des pistes de solutions.

Une situation financière critique

Le président de la fédération départementale, François Hovart, a alerté sur la dégradation rapide de la situation : alors qu'en 2023, le déficit cumulé des centres sociaux du département s'élevait à 103 000 €, il atteint désormais 926 000 €, avec des prévisions dépassant le million d'euros pour 2025. Rappelons que ces structures sont majoritairement financées par les communes et le Département de la Charente-Maritime, ainsi que par la CAF et d'autres organismes d'État. Certains centres ont déjà connu une cessation de paiements, une procédure de redressement judiciaire ou un placement sous alerte financière.

Tout au long de l'année 2024, les centres sociaux ont cherché à réduire leurs dépenses. Quatre d'entre eux ont témoigné des sacrifices réalisés : non-renouvellement de CDD ou suppression de postes après des départs en retraite, entraînant une surcharge de travail pour les équipes restantes, limitation stricte des achats, annulation d'acquisitions de matériel pédagogique ou encore suppression de séjours d'été.

Tous ont insisté sur le rôle essentiel des centres sociaux pour les habitants. Tarik Thouaria, président de la fédération nationale des centres sociaux, a rappelé que la mobilisation des pouvoirs publics en mars 2024 avait été brutalement interrompue par la dissolution de l'Assemblée nationale. Selon lui, il est crucial de poursuivre la pression et d'engager un travail de fond, car « *le modèle socio-économique des centres sociaux est aujourd'hui à bout de souffle. Il faut appréhender la question du financement de ces structures dans sa globalité et, en priorité, se mobiliser pour le secteur de l'enfance, qui est le plus en difficulté* ». ■

C.C.M.